

PRIX Alnylam ‘Maladies Rares’

La Fondation Maladies Rares a pour mission d’accélérer la recherche sur toutes les maladies rares et soutient ainsi des projets de recherche académique dans les domaines des sciences biomédicales et des sciences humaines et sociales.

En 2020, Alnylam s’associe à la Fondation Maladies Rares afin de récompenser deux projets innovants dans le domaine des maladies rares par une subvention de 20 000 € chacun.

Chaque prix distinguera un chercheur confirmé, responsable scientifique d'une équipe rattachée à un organisme de recherche français, contribuant par ses recherches à des avancées majeures dans le domaine des maladies rares, et sera affecté à la poursuite de ses travaux.

Les lauréats seront désignés par le Conseil scientifique de la Fondation Maladies Rares.

Les projets devront porter sur l’un des thèmes suivants :

- **Amélioration technologique de l’efficacité des thérapies basées sur l’interférence ARN.**
- **Recherche portant sur des maladies rares dans lesquelles le silençage génique présente un intérêt thérapeutique.**

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

1. Page de garde : nom prénom, titres et date de naissance du demandeur. Titre et affiliation de l'équipe de recherche (INSERM, CNRS, Université *etc.*).
2. *Curriculum vitae* du candidat incluant la liste de ses publications.
3. Les cinq meilleures publications de son équipe sur la période de 2017 à 2020.
4. Un texte de quatre pages maximum (simple interligne, police Arial 11), sans annexe, décrivant les principales découvertes de l'équipe, le programme de recherche pour les deux années à venir ainsi que l'utilisation du prix dans le cadre de ce programme.
5. Un résumé grand public (1500 caractères)

Les dossiers doivent être envoyés par voie électronique uniquement avec la mention « **Prix Alnylam** » à l'adresse suivante : aap-bio@fondation-maladiesrares.com

Date limite de dépôt des candidatures : 14 janvier 2021

Les résultats seront communiqués courant avril 2021 au plus tard et les prix seront remis lors du Colloque Scientifique Annuel de la Fondation Maladies Rares, le 17 mai 2021.